



Stanstead

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DU COMTÉ DE MEMPHRÉMAGOG
VILLE DE STANSTEAD**

**AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

Prenez avis qu'un requérant a déposé une demande de dérogation mineure portant le numéro 2023-03-03, laquelle concerne le lot 5 075 103 du cadastre du Québec de la circonscription foncière de Stanstead, portant l'adresse 7A chemin de North Derby.

La demande, en 2 volets, consiste à :

- Autoriser la présence de 2 bâtiments accessoires dans la cour avant dans le cadre de la construction d'une future résidence sur le lot, en contravention avec l'article 6.1 du *Règlement de zonage* 2012-URB-02 qui autorise les bâtiments accessoires isolés en cours latérale et arrière seulement.
- Régulariser la superficie de la remise existante de 37,44 mètres carrés, en contravention avec l'article 7.8 du *Règlement de zonage* 2012-URB-02 qui autorise une superficie maximale de 25 mètres carrés pour une remise.

Toute personne s'opposant à la demande de dérogation mineure pourra se faire entendre lors de la séance du conseil du 11 avril 2023, à 19h.

DONNÉ À STANSTEAD, ce 23 mars 2023.

Jean-Charles Bellemare,
Directeur général et greffier